



Avis est par la présente donné que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes a adopté, lors de sa séance en ajournement du 27 juin 2017, le règlement suivant :

« **Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs** »

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
ce 28 juin 2017.

Catherine Houpert,
Secrétaire générale